

LA CITE & TEKHNE

N° 1

**VOLUME IX
JUILLET -
AOUT 1930**

PRIX : 5 FRS

LA CITE

REVUE MENSUELLE BELGE
D'ARCHITECTURE, D'URBA-
NISME, ET D'ART PUBLIC

& TEKHNE

SUPPLÉMENT D'INFORMA-
TION ET DE TECHNIQUE

SIÈGE DE LA REVUE : BRUXELLES, 10, PL. LOIX

Directeur-Administrateur : R. VERWILGHEN, Ing. C. .C

Secrétaire de la Rédaction : Emile HENVAUX, Architecte

REDACTEURS : V. BOURGEOIS, Architecte, Bruxelles -

L. H. DE KONINCK, Architecte, Bruxelles - J. J.

EGGERICKX, Architecte, Bruxelles - A. FRANCKEN,

Architecte, Anvers - J. F. HOEBEN, Architecte Bruxelles -

H. HOSTE, Architecte, Anvers - J. B. LAUWERS, Architecte,

Mailnes - J. MOUTSCHEN, Architecte, Liège - A. NYST,

Architecte-Ingénieur, Bruxelles - J. M. VAN HARDEVELD,

Architecte, Amsterdam.

**Les Rédacteurs et Collaborateurs sont seuls responsables de
leurs articles. - Il sera rendu compte dans "LA CITÉ" de tout
ouvrage dont deux exemplaires seront envoyés à la revue.**

ABONNEMENTS : Belgique : 40 francs. Étranger :

55 francs ou 11 belgas. - Le numéro : 5 francs

Compte Chèques Postaux revue "LA CITÉ" N° 166.21.

Pour la vente au numéro s'adresser exclusivement aux librairies

Dépôt principal : Librairie LAMERTIN, Coudenberg, 58-62, Bruxelles.

TEKHNE

SUPPLÉMENT MENSUEL D'INFORMATION & DE TECHNIQUE

QUATRIÈME ANNÉE (NOUVELLE SÉRIE) - 1930. - NUMÉRO 1

« Tekhné » entre à présent dans sa quatrième année.

Rappelons que notre supplément, réservé aux questions de technique et à l'information, a été créé conformément aux vœux d'un grand nombre de lecteurs désireux de voir une large place accordée, dans notre revue, aux multiples problèmes que suscite la science constructive d'aujourd'hui.

Il a été dit à ces débuts, pourquoi ce supplément portait le titre de « Tekhné ». Il a été précisé aussi ce qu'on trouverait dans ses pages — articles de technique générale, ou études précises sur tel problème particulier; annonces des événements touchant l'activité architecturale du pays et de l'étranger.

Nous nous sommes donc efforcés de faire de « Tekhné » une source de documentation abondante, variée et utile. Et l'expérience acquise nous permet encore de préciser notre directive présente : — il nous semble d'un intérêt certain de consacrer un bon nombre de pages de notre supplément à une manière de Revue des Revues, où, suivant les cas, nous

pourrons reproduire en tout ou en partie telle étude ou tel article d'actualité, écrit sur un point intéressant ou discuté de la technique architecturale, urbanistique, ou simplement de la construction tout court.

En outre, nous publierons, au cours de cette année, des chroniques régulières, informant ou jugeant, relatives aux expositions, concours publics, congrès, etc..

Nos lecteurs soucieux de documentation complète auront enfin, dans notre Memento et notre revue bibliographiques, un aperçu complet de ce qui est publié d'essentiel sur toutes les questions susceptibles de les intéresser.

Notre service de renseignements bibliographiques reste acquis à nos abonnés; ceux-ci peuvent, en outre, bénéficier de notre rubrique d'annonces gratuites, ainsi qu'il a été décidé précédemment.

Nous comptons bien faire de « Tekhné » un outil de travail précieux, sinon indispensable, à quoi recourra avec intérêt l'architecte d'aujourd'hui.

« LA CITE » et « TEKHNE ».

Les Journées de l'Habitation Minimum

(VENDREDI 3 AU MERCREDI 8 OCTOBRE 1930)

Sous le Haut Patronage de MM. Heyman, Vauthier et Destrée

Le problème du logement économique des personnes peu aisées et celui de la disparition des taudis présentent en 1930 un caractère d'une gravité exceptionnelle.

Aussi l'Etat, la Caisse Générale d'Epargne et de Retraite, la Société Nationale des Habitations et Logements à Bon Marché, les provinces, les communes et les groupements divers qui s'intéressent au logement des classes laborieuses, sont-ils décidés à intensifier leur action pour détruire ce terrible fléau social de l'habitation malsaine ou insuffisante.

Combien beau est leur rôle, combien féconde leur mission!

Nous croyons que le moment est venu de faire un effort nouveau pour associer d'une façon plus intime et les industriels et les architectes à cette lutte des mandataires publics et des hommes d'œuvre.

Sans vouloir diminuer ni la nécessité, ni la valeur des sacrifices que consentent nos grandes institutions, ne pouvons-nous point faire remarquer qu'un vrai progrès social existera seulement le jour où la haine de la malpropreté et du surpeuplement sera répandue parmi la masse qui exigera plus de confort et où ce confort lui sera donné à moindre prix.

L'abaissement intelligent du coût du logis populaire, c'est-à-dire une réduction qui ne touche ni à la solidité, ni à l'hygiène, au contraire, voilà la tâche urgente à quoi les techniciens doivent inlassablement s'attacher.

Actuellement, il serait illusoire de tenter cet effort sans le concours actif de la grosse industrie et du grand commerce par qui, seuls, peut jouer le phénomène de la fabrication en série, condition première de l'amélioration du prix de revient.

D'autre part, ne serait-il pas imprudent d'entreprendre une action de ce genre sans connaître avec précision les résultats obtenus dans les pays voisins?

La première semaine d'octobre prochain, à l'occasion du Troisième Congrès international

d'Architecture moderne, nous organisons à Bruxelles « Les Journées de l'Habitation Minimum » :

1° Une exposition sera ouverte au Palais des Beaux-Arts, qui comportera un inventaire international des résultats acquis et des solutions proposées en matière d'habitation minimum.

Il y aura des stands de démonstration et d'éducation.

Signalons, dès maintenant, que la ville de Francfort, dont l'effort est tout à fait remarquable dans le domaine qui nous occupe, aura une participation officielle de première importance;

2° Des conférenciers éminents, spécialistes du logement rationnel, notamment les architectes allemands Gropius et May, le Français Le Corbusier, le Hollandais Stam, l'Italien Sartoris, le Polonais Syrkus et le Suisse Schmidt viendront nous dire ce qui est fait en leur pays. Ces exposés seront suivis d'un échange de vues;

3° Des excursions et des visites de cités-jardins (Tribouillet) ou d'entreprises industrielles seront organisées, afin de voir comment nos industries et nos sociétés d'habitations sont adaptées aux conditions de la production moderne;

4° Des débats contradictoires s'efforceront de déterminer, d'une façon pratique, les mesures qui doivent être prises immédiatement pour assurer la rationalisation de l'édification et de l'entretien des habitations à bon marché;

5° Des publications illustrées fournies gracieusement aux participants résumeront l'activité des journées.

Ce programme qui n'est pas limitatif, indique suffisamment l'esprit des journées d'octobre. Il s'agit d'étudier un problème très précis, mais de le faire d'une façon très complète: le plus petit logement qui convienne dans un pays civilisé.

T E K H N É

Pour résoudre cette question du logement populaire, hommes politiques, fonctionnaires, hommes d'œuvres, savants, architectes, ingénieurs, industriels, commerçants doivent s'unir sans tarder.

M. Heyman, Ministre de l'Industrie et du Travail; M. Vauthier, Ministre des Sciences et des Arts; M. Destrée, ancien Ministre des Sciences et des Arts, ont bien voulu nous accorder leur triple patronage qui est un symbole vivant de la conjugaison d'efforts que nous souhaitons : l'architecture, l'industrie, l'administration et l'apostolat social au service de l'amélioration du logis des petites gens.

Afin de permettre une large participation à ces journées, nous avons décidé de fixer le prix de la carte de participation à la somme modeste de 150 francs. Cette somme est réduite de moitié pour les étudiants.

Nous ne doutons pas que vous ne nous fassiez l'honneur de participer à nos travaux, et nous serions heureux de recevoir éventuellement, par retour, les suggestions que vous pourriez nous faire.

Nous vous prions d'agréer l'assurance de notre considération distinguée.

LE COMITÉ :

Président : M. A. FRANÇOIS, Sénateur, Président de la Société Coopérative de Locataires « Floréal ».

Vice-Présidents : Mlle JAPSENNE, Secrétaire des Œuvres Féminines Chrétiennes. —

M. MARIQUE, Chef du Service technique de la Société Nationale des Habitations à Bon Marché.

Secrétaire : M. V. BOURGEOIS, Architecte, Vice-Président des Congrès internationaux d'Architecture moderne.

Secrétaire-adjoint : M. P. BOURGEOIS, Administrateur de la « Cité Moderne », du Crédit Immobilier et du Crédit Ouvrier.

Membres : Mlle MULLE, Directrice de l'Ecole Centrale de Service Social; MM. J. BLOCKUIS, Administrateur-Délégué de la Société « Commerce et Technique »; L. DELATTRE, Inspecteur principal d'Hygiène, du Gouvernement; DRONSART, Directeur général de la Croix-Rouge de Belgique; DUPIERREUX, Critique d'Art, Professeur à l'Institut Supérieur des Beaux-Arts d'Anvers; FRANCO, Chef du Service des Travaux publics de Schaerbeek; GERIN, Directeur du Comptoir National des Matériaux; TIRIFAHY, Administrateur - Délégué de la Société « Farcométal »; VAN DE VEN, Industriel.

Les Architectes DE KONINCK, EGGERICX, HENVAUX, HOEBEN, HOSTE, LAUWERS, MOUTSCHEN, NYST, VERWILGHEN, membres de la Section belge des Congrès internationaux d'Architecture moderne.

Renvoyer d'urgence ce bulletin :

103, Avenue Seghers, Koekelberg-Bruxelles

Je soussigné (nom et prénoms)

profession :

demande par le présent bulletin carte... de participation à 150 francs, carte... de participation à 75 francs aux Journées de l'Habitation Minimum.

Je verse ce jour au compte chèques-postaux

V. Bourgeois 108.16.

Signature :

MAISONS AMERICAINES D'AUJOURD'HUI

. Les Etats-Unis, patrie de la normalisation, voient actuellement évoluer et se préciser à la fois le standard de la maison moyenne et celui de la petite maison. Il ne nous paraît pas inopportun de documenter nos lecteurs sur un tel événement, puisque de celui-ci on peut tirer de fort intéressantes suggestions à appliquer à la solution du problème de l'habitation européenne.

La plupart des spécialistes d' U. S. A. s'accordent pour établir que l'architecture domestique américaine progresse sensiblement. Toutefois le public manque toujours d'une bonne dose de clairvoyance, laquelle doit lui apprendre qu'une habitation *qui se vend bien*, n'est pas nécessairement celle qu'il faut acheter, non plus que le plus favorable au logement. Il y a lieu, aujourd'hui plus que jamais, d'éduquer le public, trop sensible lui aussi à l'aspect extérieur des choses, en général — et des immeubles en particulier.

Il faut noter, avant tout, à l'actif du progrès architectural domestique aux Etats-Unis, un élément de base, important, et qui assure à l'habitation une certaine sauvegarde : — le perfectionnement réel du tracé urbanistique des quartiers résidentiels, où le mouvement généralisé, visant à une meilleure utilisation du sol, a décidément porté ses fruits (zoning, distribution des lotissements et répartition des voies et artères, plantations, etc.).

Voici maintenant les caractères généraux de l'évolution du « home » américain, tels que les a observés, au cours d'une intéressante étude parue dans « Housing », James S. Taylor, membre du Département du Commerce, à Washington (Division of Building and Housing) :

Le porche, si typiquement américain, souvenir du « Colonial Style », disparaît pour faire place, à la façade postérieure, à un « sun-parlor », sorte de vérandah que peut baigner le soleil, et où les habitants pourront se tenir et s'étendre, abrités de la poussière et du bruit de la rue .

La plupart des habitations moyennes, sises dans les quartiers résidentiels, possèdent leur garage privé. Dans certaines agglomérations extra-urbaines, des habitations modestes sont construites avec la possibilité qu'on y adjoigne, par la suite, un garage. Dans certaines villes, Philadelphie et San Francisco, des habitations en alignement ininterrompu possèdent leur garage dans les sous-sols.

Un fait très caractérisé et très important de l'évolution du standard domestique aux Etats-Unis est la réduction très sensible de l'espace, tout à la fois dans un but d'économie de construction, d'économie d'entretien et de travail ménager. Ainsi, sans porter atteinte — bien au contraire — à l'hygiène et au confort, on s'emploie à créer des pièces généralement

N'avez-vous pas omis de renouveler votre abonnement à LA CITÉ & TEKHNÉ pour les 12 numéros du IX^e volume, qu'inaugure le présent fascicule ?

La documentation est de plus en plus précieuse à l'architecte. Soutenez donc LA CITÉ & TEKHNÉ, revue de progrès architectural et technique. Faites de nouveaux abonnés

Réduction sur le prix de nos éditions; service gratuit de renseignements bibliographiques; rubrique d'annonces non payantes; tels sont quelques avantages offerts par la Revue à ses abonnés.

plus restreintes, au plafond plus bas, et l'on accorde une très grande attention à l'aménagement rationnel intérieur.

Suivant ces directives, de nombreux architectes ont supprimé la salle à manger de leurs maisons réduites. Ils l'ont remplacée par un « coin à déjeuner », disposé judicieusement à une extrémité de la pièce de séjour, et en contact facile avec la cuisine.

Au cours d'une enquête récente, M. J. S. Taylor a relevé les dimensions moyennes données habituellement aux diverses pièces de l'habitation américaine.

Voici les chiffres tirés de son rapport :

Cuisine. — 2 m. 70 sur 3 m. 60 environ (la cuisine ne diffère guère, comme superficie, des autres pièces).

Salle de séjour. — 4 m. sur 5 m. 90 en moyenne (ces dimensions sont celles généralement données à la salle de séjour d'une maison de 5 à 6 pièces, ce qui est le plus courant).

Salle à manger, de superficie équivalant souvent à une fois et demie celle de la cuisine; longueur et largeur identiques.

Chambres à coucher, généralement plus vastes dans les maisons à deux étages; la chambre à coucher principale, se trouvant la plupart du temps immédiatement au-dessus de la salle de séjour, a à peu près les mêmes dimensions que celle-ci.

La hauteur du plafond est plus importante dans le Sud que dans le Nord. Dans beaucoup d'habitations, le plancher de la salle de séjour est plus bas de 35 cm. environ (2 marches) que le niveau général du rez-de-chaussée, ceci afin de donner un cube plus important à cette pièce.

Le « sun-parlor », ou « sun-porch », verandah exposée au soleil, prolonge à l'extérieur la salle de séjour.

Les habitations moyennes des Etats-Unis d'Amérique sont très souvent pourvues du gaz et de l'électricité. Beaucoup, cependant, ne possèdent que l'électricité, laquelle trouve son utilisation dans les travaux les plus variés : éclairage, réfrigération, chauffage (par le moyen de grands réservoirs à eau chaude consommant le courant spécialement fourni après certaines heures), lessivage, nettoyage (vacuum cleaners), repassage, etc.

Le gaz est plus souvent utilisé pour la cuisine, le chauffage de l'eau et la réfrigération.

La salle de bain est l'objet de beaucoup de soin dans la maison modeste d'Amérique. Comme caractéristiques générales, citons : la baignoire encastrée (facilité d'entretien et économie dans le revêtement du sol), revêtement du sol et des murs par un carrelage approprié.

Au sujet du revêtement du sol, observons qu'au rez-de-chaussée il est généralement fait usage d'un plancher en bois dur, à l'étage, d'un bon plancher moyen; la cuisine a très souvent un linoléum, tandis que le vestibule est carrelé.

Dans beaucoup de grandes agglomérations, d'intéressantes tentatives ont été faites pour préciser les standards minima de l'habitation. Ainsi, des maisons de série, construites dans plusieurs centres importants, ont de 5 à 6 pièces; ces maisons sont à un seul étage pour 5 pièces et généralement à deux étages pour 6 pièces. Cette dernière solution se rencontre surtout dans les régions de l'Est, tandis qu'au centre des Etats et dans l'Ouest, le bungalow à 5 places est très commun et atteint les prix les plus bas. Remarquons d'ailleurs que la mentalité américaine reste généralement fidèle à ce dernier type de logement, quand elle le peut.

Il y aurait, sans doute, beaucoup à dire sur les efforts faits par les architectes des Etats-Unis d'Amérique pour que les saines qualités de construction et de composition (plans et aspect) ne soient pas compromises par les industriels et les spéculateurs de l'« habitation-camelotte ». Nous savons, par bien des échos, combien celle-ci sévit au-delà de l'Atlantique.

Observons que grâce à ces efforts, appuyés officiellement, bien des quartiers de résidence ont été protégés.

Ajoutons aussi que nombre d'entreprises ont confié à des architectes compétents l'élaboration des plans de leurs habitations.

The Architects Small House Service Bureau entr'autres — un organisme créé par l'American Institute of Architects — a eu une très heureuse influence sur la qualité de l'habitation moyenne. De même, certains organismes locaux ont entrepris d'éclairer le public sur les conditions essentielles à exiger d'une bonne maison.

Pourtant, en dépit de ces tentatives, l'opinion publique reste fermée à bien des néces-

sités domestiques. Par exemple, elle n'apprécie pas encore assez l'importance d'une ventilation rationnelle, d'un isolement efficace contre le bruit, d'une orientation convenable, d'une distribution normale des ouvertures et des dimensions à donner à celles-ci.

« Sans aucun doute, écrit J. S. Taylor, les Américains sont bien meilleurs juges lorsqu'il s'agit d'apprécier les qualités d'une automobile. S'ils achetaient des autos comme ils acquièrent des maisons, nous les verrions faire leur

choix d'après la tapisserie dont on recouvre les sièges, et négliger de faire un essai, d'interroger le vendeur sur la consommation d'essence ou le fonctionnement des freins ».

Il faut donc continuer d'éduquer le public, afin de le rendre sensible, non plus à l'attrait superficiel de la maison, mais au fonctionnement de la maison même, au tout.

Il faut que ce public puisse lui-même reconnaître « the house of common sense ».

H.

L'Avenir du Béton Armé sans Coffrage

L'article qu'on va lire a paru dans la revue française «Le Constructeur de Ciment Armé»; l'auteur en est l'ingénieur G. Hoffner, E. P. Bp.

Grâce aux avantages multiples du béton armé, son emploi devient de plus en plus général non seulement dans les travaux d'art, mais aussi dans la construction d'édifices.

Etant donné la nécessité d'ordre économique de construire sur des surfaces très limitées des bâtiments à très grandes surfaces habitées donc à surfaces superposées, la mode constructive de notre siècle a subi une transformation essentielle. Les gros murs en pierre ou briques faisant perdre trop de place et représentant pour des bâtiments poussés en hauteur un poids mort très important, disparaissent. La construction actuelle est aux systèmes à carcasse avec remplissage.

Épaisseurs de murs réduites, fondations moins chargées, et « last but not least » exécution très rapide. Nous avons pris l'habitude de voir sortir de terre les poteaux d'une ossature en béton armé, les voir coiffés de poutres ceintures, de planchers en béton armé, de voir monter la carcasse, de la voir transformée rapidement en maison, les murs de remplissage étant exécutés, puis de la voir habillée et habitée au fur et à mesure que l'avancement de l'ossature permet aux autres corps de métiers d'exécuter leur travail. La construction obéit aussi au mot d'ordre de notre siècle, elle est commandée, poussée par la vitesse.

Le système à carcasse en béton armé et remplissage l'a emporté depuis quelques années sur les gros murs portants. Ce système à peine sorti vainqueur de la lutte contre la routine et les préjugés est lui-même menacé d'être emporté par la vague de la vitesse. Nous voyons de plus en plus monter à la façon américaine, des maisons à carcasses métalliques. Dans ce genre de travail préparé en atelier, la standardisation est plus facile, la possibilité de réduire le prix de revient plus réelle, l'exécution plus rapide.

Malgré l'emploi des ciments à prise rapide, le coffrage est un travail demandant du temps pour être exécuté, puis pour être enlevé, sans parler du temps nécessaire pour la prise du béton, temps que l'on est toujours tenté de réduire au risque de nuire ainsi à la solidité de la construction et à la sécurité publique.

Le coffrage : ce travail fait pour être démolé, ce travail coûteux, ce travail dont le prix de revient dépendant d'innombrables facteurs varie sans régularité mathématique, ce travail, opposant la force d'inertie des arrêts inévitables à la vitesse du travail rationnel, le coffrage, voilà l'ennemi du béton armé, voilà le fardeau dont n'est point chargé la construction en carcasse métallique.

Aussi bien pour le prix de revient rationnel que pour la rapidité d'exécution, il faut arriver à standardiser le béton armé, à supprimer le coffrage.

Il y a peu de constructeurs de béton armé qui n'aient pensé à cela, qui n'aient même fait

TEKHNÉ

quelques essais. Ces essais tendant à employer des pièces moulées et à les assembler comme la charpente ont presque toujours rencontré des difficultés paraissant insurmontables. Premièrement, les pièces en béton armé étant très lourdes, leur manutention demande des installations spéciales et devient trop coûteuse. Deuxièmement, l'assemblage des pièces assure difficilement l'avantage principal du béton armé : la continuité. Evidemment, une charpente avec des pièces moulées et reposant librement sur ses appuis n'offre pas la résistance d'un portique coulé sur place et faisant un seul bloc. Un plancher formé par des solives en béton armé portant des dalles reposant librement sur les solives, ou un plancher formé par des poutrelles juxtaposées, n'aura jamais la continuité d'un plancher nervuré ou non, mais coulé sur place et armé de façon continue.

Ne peut-on donc pas trouver des systèmes éliminant les défauts ci-dessus, défauts incontestables ? Après beaucoup de recherches et essais, nous commençons à nous approcher du but : le béton armé sans coffrage.

Quant à l'ossature de la construction, nous en sommes à la période de standardisation des dimensions et de transformation du coffrage quelconque en moules métalliques, ou en moules semi-bois, semi-métalliques. Cette solution permet de maintenir un béton armé monolithique, diminue considérablement le prix de revient du travail et assure une grande rapidité d'exécution. Ainsi, l'établissement du coffrage de l'ossature se transforme en un travail de montage et de démontage de moules appropriés, travail pouvant être exécuté par des manœuvres un peu habiles et permettant de calculer le prix de revient du fait qu'il n'entraîne pas de déchets de bois.

La construction métallique emploie bien des profils normaux ; pourquoi serions-nous forcés de varier à l'infini les sections des poutres et poteaux en béton armé. Les dimensions des matériaux de remplissage nous imposent bien certaines épaisseurs ; nous pouvons bien établir des séries de dimensions standardisées pour les pièces de l'ossature. Des moules métalliques bien étudiés peuvent servir pour des pièces de toute une gamme de dimensions.

Quant au plancher proprement dit, la standardisation en est un fait accompli. Avec les poutrelles entre briques et hourdis de sections

identiques, nous faisons bien des planchers de portées et surcharges différentes, en ne faisant varier que l'armature. Il y a des systèmes consistant en poutrelles creuses moulées à l'avance et en une dalle coulée sur place sur hourdis creux ou sur des moules métalliques portant sur les ailes des poutrelles. Ces systèmes sans coffrage ont l'avantage d'avoir des pièces creuses, donc légères, et pouvant être posées sans aucun appareil, d'avoir un béton armé monolithique et continu étant donné que les creux des poutrelles permettent le passage de l'armature de la dalle, et étant rempli par le béton de la dalle, cette dernière reste continue et forme semelle de compression comme dans les dalles nervurées.

Ces planchers existent aussi bien en planchers creux sans poutres apparentes qu'en planchers nervurés pour sous-sol ou constructions industrielles.

Une construction en ciment armé comprenant 10.000 m² de planchers a été exécutée, selon le système standardisé et sans coffrage décrit ci-dessus, aux Usines Michelin à Clermont-Ferrand dans un délai de 6 mois, y compris les fouilles et les fondations sur pilotis. Les fondations ont été terminées en juin 1929, la carcasse et le plancher étaient achevés fin octobre 1929. 1.000 m² de plancher y compris poteaux et poutres maîtresses ont été construits tous les 10 jours.

Pour lutter contre les constructions en ossature et plancher métalliques, ce concurrent dangereux du béton armé, il ne faut cesser de perfectionner les systèmes sans coffrage permettant au béton armé de rester le matériau et le système de construction de l'avenir.



La Cité & Tekhné
Abonnement au IX^e Volume
40 francs. C. Chèques Post.
166.21

Editions Tekhné
Consultez en 3^e page
de couverture la liste
des ouvrages publiés

INFORMATIONS & NOUVEAUTES TECHNIQUES

LE BOIS MALLEABLE.

On trouvera ci-dessous le texte du rapport présenté par M. Montagnac à la Commission d'Examen des Recherches et Inventions du Bâtiment. (Société des Architectes Modernes, Paris).

Le bois malléable est obtenu en traitant certains bois à fibres longues, tels que le hêtre, le chêne, le frêne, l'érable, le noyer, etc., de manière à les rendre pratiquement souples et à les livrer à l'industrie tout prêts à la courbure, sans qu'il soit besoin d'études coûteuses et d'ouvriers spécialisés. Pour obtenir leur bois malléable, les Usines du B. M. soumettent les bois à un étuvage prolongé, suivi d'une forte compression (à l'aide d'une presse hydraulique) dans le sens de la longueur, la dite compression réduisant la longueur d'environ 10 p.c.; le bois est maintenu dans cet état jusqu'à séchage superficiel.

Les fibres assouplies forment alors une série d'ondulations, sorte de réserve de longueur, qui donneront au bois, lors du cintrage futur, la souplesse caractéristique du procédé, à condition toutefois que le rayon de la courbe ne soit pas inférieur à 6 fois l'épaisseur du bois traité.

Les bois sont livrés à l'industrie sous forme de madriers en longueurs de 1 m. à 2 m.; largeurs de 0 m. 15 à 0 m. 25; épaisseurs de 0 m. 10 à 0 m. 12.

Ils peuvent être conservés, prêts à l'emploi, dans un endroit humide et frais pendant plusieurs mois.

Les opérations de débit, corroyage, rabotage, moulurage, se pratiquent comme à l'ordinaire; cependant, l'ouvrier devra prendre soin d'employer des outils très affûtés, pour éviter l'arrachage d'un bois qui est demeuré humide.

Le cintrage des pièces s'opère sur des formes ou cales construites spécialement pour chaque courbe; les pièces étant maintenues, à l'aide de presses, dans une chambre chaude pendant plusieurs jours, de manière à conserver leur forme définitive à la suite du séchage.

Théoriquement, le bois malléable nous semble offrir le plus haut intérêt, puisque par son moyen on peut obtenir des bois cintrés d'une très grande résistance, et d'un seul jet, avec une épaisseur minimum; enfin, les inconvénients que présentent les collages, bois tranchés et bois debouts, sont nettement supprimés.

Pratiquement, et en considérant son emploi chez l'artisan ou le petit fabricant, il paraît difficile de cintrer des épaisseurs supérieures à 0 m. 25, l'outillage ordinaire de presses en bois ou en fer ne résistant pas à l'effort du serrage.

Pour remédier à pareil inconvénient, la Société du Bois Malléable présente un appareil avec table chauffante (dont le prix d'achat est d'environ 4,000 francs) avec lequel il est possible de cintrer des épaisseurs fortes, par un système de gabarit mobile qui supprime l'emploi des cales.

Une pression constante sur toute la longueur du serrage est indispensable pour éviter les marques de presses.

Dans l'industrie :

Pour le bâtiment, le bois malléable sera d'un emploi avantageux (économie de la matière, rapidité d'exécution, pour les parties courbes des plinthes, moulures, chambranles, portes, rampes, mains courantes, etc.).

De même, pour l'aviation, la carrosserie, la construction de wagons, de bateaux, ainsi que pour le mobilier (fabrication des sièges en particulier).

En résumé, procédé intéressant, qui peut apporter aux créateurs de formes plus de souplesse dans l'exécution de leurs recherches, et permettre à l'industriel, en même temps que des facilités incontestables, des prix de revient intéressants.

L'APPLICATION DE LA SOUDURE AUX PLANCHERS METALLIQUES

Quand on construit des bâtiments de grande hauteur à charpente métallique, on établit également les planchers soudés entièrement métal-

T E K H N É

liques afin de réduire le poids mort. Les solives en fers I de 76, 102 ou 153 mm., suivant la portée, sont espacées de 610 mm., soit continues et posées sur les poutres, soit assemblées aux poutres de façon que les plans des semelles supérieures coïncident.

Des tôles de 600 mm. de largeur et 5 à 6 mm. d'épaisseur sont posées sur les solives, en sorte que le joint corresponde à l'axe de la solive, puis soudées sur place au moyen d'une machine spéciale : les tôles sont assez longues pour être continues au-dessus d'une ou deux poutres; elles sont placées en découpe de façon que les joints d'extrémité correspondent à l'axe de la poutre, à laquelle ils sont soudés de même.

Dans ces conditions, la solive et les deux demi-tôles adjacentes travaillent comme une poutre unique en simple T, à peu près comme le hourdis et les nervures d'un plancher en béton armé.

Un plancher de cette espèce, constitué par des solives de 153 mm. et des tôles de 6 mm. 3 pèse 75 kg/m² et porte 1,200 kg/m² sur 4 m. 57 de portée avec 2 mm. 5 de flèche. La rigidité dans les deux sens assure un bon contreventement de l'ensemble de la charpente.

Le plancher est complété par un dallage magnésien et un plafond en plâtre armé ou autre produit à l'épreuve du feu, suspendu aux ailes inférieures des poutres et des solives.

(« Le Génie Civil »).



NOUVEAUX PLANCHERS ISOLANTS

Le problème qui consiste à réaliser des planchers qui soient à la fois insonores et non conducteurs de la chaleur (ou du froid) est toujours à l'ordre du jour. Nous donnons, ci-dessous, un mode de réalisation qui a été mis en œuvre dans plusieurs constructions importantes et qui a donné toute satisfaction.

Sur une couche de mortier dont l'épaisseur peut être d'environ 1 centimètre, on étend des plaques d'héraklithe avec des joints alternés sur ce revêtement; on répand ensuite un coulis de ciment d'une épaisseur d'environ 1 cm. 5 qui, par temps chaud, doit être bien humecté pendant un ou deux jours pour éviter la

formation de fissures. Le parquet ainsi constitué est ensuite recouvert d'asphalte à chaud par la méthode usuelle. On a constaté que l'effet isolant obtenu par cette méthode était réellement intéressant, notamment en ce qui concerne l'insonorité. Il est impossible, d'un étage à l'autre, d'entendre des bruits d'intensité considérable, tels que des coups de marteau, sifflements, cris, etc.

(« Deutsche Bauhütte ».)



EMPLOI DU LAITIER DE HAUTS FOURNEAUX EN MORCEAUX DANS LE BETON, NOTAMMENT EN ALLEMAGNE.

Jusqu'à présent, la fabrication de ciment de laitier ne s'est pas développée d'une façon appréciable en Allemagne, mais, par contre, il est employé beaucoup de laitier pour la confection du béton.

On a reconnu que toutes les constructions en béton armé qui furent démolies au bout d'une quinzaine d'années environ ne présentaient ni attaque par rouille de l'armature, ni une désagrégation du béton confectionné avec du laitier en morceaux.

Le Laboratoire de Berlin-Dahlem a établi, à la suite d'essais prolongés que le laitier en morceaux fournissait un béton beaucoup plus résistant à la compression que le gravier, et qu'il n'exerçait pas d'influence néfaste sur l'armature en acier.

D'autre part, P.-J. Freeman a poursuivi des essais pendant plus de dix ans afin d'étudier comment se comportait le laitier en morceaux comparativement aux diverses pierres naturelles : calcaires, granit, gravier et d'examiner, en outre, si le soufre du laitier favorise la rouille des armatures; enfin, de déterminer l'influence d'une plus ou moins grande richesse en magnésie. Divers bétons furent préparés dans des conditions comparables, pilonnés dans des cylindres d'acier et démoulés au bout de 48 heures. Les éprouvettes furent ensuite placées durant 35 jours sous du sable humide, puis successivement dans un local chaud et sec, à l'air libre, sous l'eau et de nouveau dans du

sable humide; la durée totale d'expérimentation dura 10 ans.

Ces essais prouvèrent que tous les laitiers en morceaux pouvaient fournir un béton bien supérieur à ce qu'exige la construction.

(« Le Ciment ».)

QUELQUES ÉCHOS

UNE CITE NOUVELLE est en projet à Francfort - sur - Main. La « Gartenstadt », A. G., espère mettre en exécution les plans des architectes May et Schwagenscheidt, pour la construction de logements à carcasse métallique. Le nombre total de logements de la nouvelle cité s'élèvera à 560, dont 20 maisons individuelles. La plupart des autres bâtiments seront des immeubles de quatre étages, à appartements.

ERICH MENDELSSOHN EN ANGLETERRE. Les architectes anglais viennent de fêter — en un somptueux dîner au Savoy Hôtel à Londres — l'architecte allemand Dr Erich Mendelsohn, qui, aux yeux de ses hôtes, représentait la personnalité d'élite du mouvement architectural moderne.

Un rédacteur à la revue « The Architects Journal », présentant l'œuvre et la vie de Mendelsohn, ne cache pas qu'il y a opposition entre les principes de Mendelsohn et ceux de Le Corbusier; le même rédacteur est sensible aux travaux de Mendelsohn, et décrit l'œuvre de Le Corbusier.

Dans la conférence qu'il fit à l'Architectural Association, Mendelsohn, après une synthèse historique, a vanté la standardisation, le mécanisme, l'industrialisation, la construction à ossature et plan libre. Mais il s'est montré aussi fort soucieux d'esthétisme.

Assurément, l'œuvre de Mendelsohn est sauvée par la puissante personnalité de son

auteur. Il devient plus difficile d'établir des principes justifiant cet œuvre.

Les architectes anglais auront-ils compris?

LES ROUTES EN ALLEMAGNE.

La sixième assemblée générale de la Société d'études pour la construction des routes automobiles vient de se tenir à Dantzig.

Des intéressants débats auxquels elle a donné lieu, retenons que l'Allemagne dépense actuellement cinq milliards et demi de francs par an pour le seul entretien de ses routes, et qu'elle envisage un plan de travaux de vaste envergure, dont la réalisation est évaluée à 42 milliards et demi.

Voilà ce que fait l'Allemagne en pleine crise financière.

Méditez et comparez!

LA CONSOMMATION D'ENERGIE ELECTRIQUE PAR HABITANT DANS LES GRANDES VILLES D'EUROPE ET DES ETATS-UNIS.

D'après une statistique de l'Electrical News, publiée dans la « Revue générale de l'Electricité », la consommation d'énergie électrique, y compris celle des services publics (tramways, etc.), est, par tête d'habitant, dans les principales villes d'Europe et des Etats-Unis, celle qu'indique le tableau suivant :

ETATS-UNIS

Chicago	1,088	kilowatt-heures
Philadelphie	914	»
Détroit	884	»
New-York	667	»

EUROPE

Bâle	640	kilowatt-heures
Zurich	604	»
Stockholm	295	»
Paris	279	»
Stuttgart	258	»
Berlin	252	»
Amsterdam	236	»
Vienne	210	»

LA CITE

ARCHITECTURE • URBANISME • ART PUBLIC

ANNÉE 1930

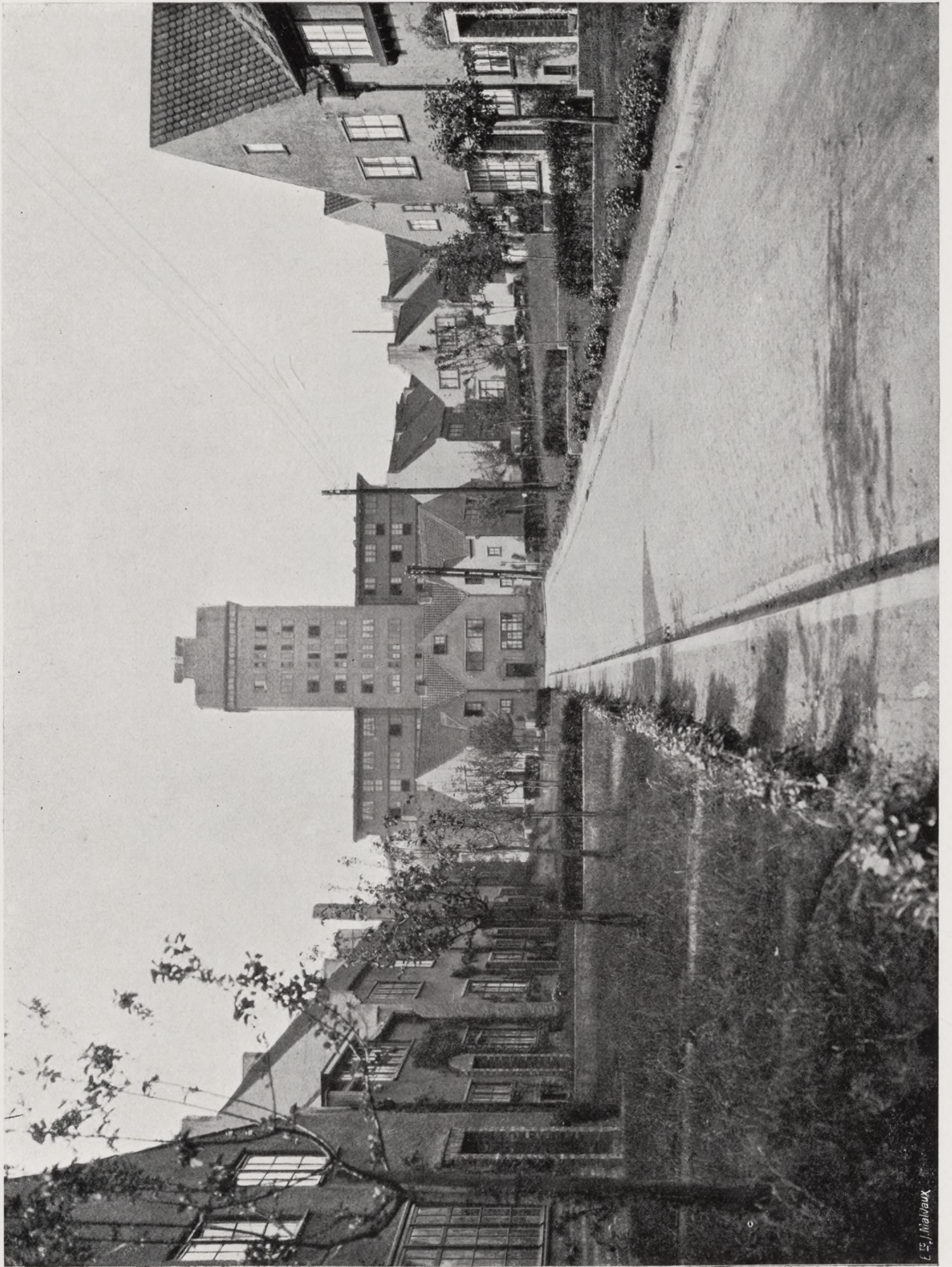
VOLUME IX

NUMÉRO 1

Ce premier numéro inaugure le IX^e volume de LA CITÉ.

Est-il nécessaire de rappeler que nous réservons ces pages du corps même de la revue à la défense et à l'encouragement des idées d'Architecture vivante en Belgique? Aux résultats, aussi, de ces idées, c'est-à-dire aux œuvres significatives et dignes d'intérêt. Ceci conditionne donc la publication de notre chronique de l'activité architecturale du pays, laquelle n'est pas précisément prodigieuse même en cette année de Centenaire et d'Expositions.

On a vu, d'autre part, que le Comité de collaboration de LA CITÉ s'est singulièrement agrandi, et enrichi de personnalités fort autorisées. C'est donc sous l'égide de celles-ci qu'avec foi nous poursuivons notre tâche : — aider de notre force au développement, en qualité comme en nombre, des œuvres d'Architecture vivante, en Belgique.



© E. J. Malvaux

L'IMMEUBLE A APPARTEMENTS DU " FER A CHEVAL "

CITÉ-JARDIN "FLORÉAL" A BOITSFORT-BRUXELLES

ARCHITECTE J. J. EGGERICX

La Cité-Jardin " Floréal ", à Boitsfort, fait partie d'un vaste complexe qui s'étend sur 60 hectares et comprend plus de douze cents logements. L'Urbaniste van der Swaelmen, qui en avait arrêté l'ordonnance générale, avait prévu, au milieu de cet ensemble de petites habitations familiales, quelques immeubles à logements multiples dont les masses imposantes devaient fournir les accents saillants d'une composition parfaitement ordonnée.

L'immeuble du " Fer à Cheval ", dont le nom et la forme découlent du tracé octogonal de la place où il s'érige, est le plus important et le plus élevé de ces édifices. A l'époque où il fut réalisé, c'était l'immeuble le plus élevé de l'agglomération bruxelloise.

Bâtie au sommet des collines de Boitsfort, cette maison-tour, qui accuse sur une de ses faces dix étages, domine toute la cité " Floréal " dont elle constitue en quelque sorte " l'axe vertical ".

La donnée du problème n'est pas exempte de quelque romantisme. Mais l'architecte J. J. Eggericx a su éviter l'écueil. Les façades sont d'une très grande sobriété et la tour elle-même se dresse altière, sans autre ornement que la division rythmique de ses fenêtres et l'accent d'une immense verrière qui, du haut en bas de l'édifice, éclaire sans interruption, la cage d'escalier.

Si l'on se reporte à l'époque où l'œuvre fut envisagée, on conviendra que le bâtiment, actuellement remarquable, dépassait alors en ampleur et en intérêt architectural tout ce que l'on connaissait en Belgique dans le domaine des habitations à bon marché.

Ajoutons que la construction en fut entreprise à un moment qui paraissait assez critique pour le cité-jardin, laquelle bouclait son budget en perte. Après mûr examen de la situation, il fut décidé que l'on construi-

rait l'immeuble de rapport du " Fer à Cheval ", à la base duquel seraient aménagés des magasins confortables, afin de doter la cité " Floréal " d'un centre commerçant.

Une inscription monumentale en briques, appliquée sur la tour, rappelle que l'immeuble a été dénommé " Groupe Wauters ", en hommage de reconnaissance au Ministre de l'Industrie et du Travail, qui fut président de la société " Floréal ".

Voici, très succinctes, les données descriptives essentielles touchant le " Fer à Cheval " :

Le bâtiment est donc disposé en forme de fer à cheval en bordure de la Place Joseph Wauters, au cœur de la cité " Floréal " à Boitsfort.

Au milieu, une tour carrée de 12 m. sur 12 m., comprenant un rez-de-chaussée et 10 étages.

De la tour, partent deux ailes comportant chacune trois bâtiments de hauteur décroissante :

1°) 3 étages et rez-de-chaussée;

2°) 2 étages et rez-de-chaussée;

3°) 1 étage et rez-de-chaussée.

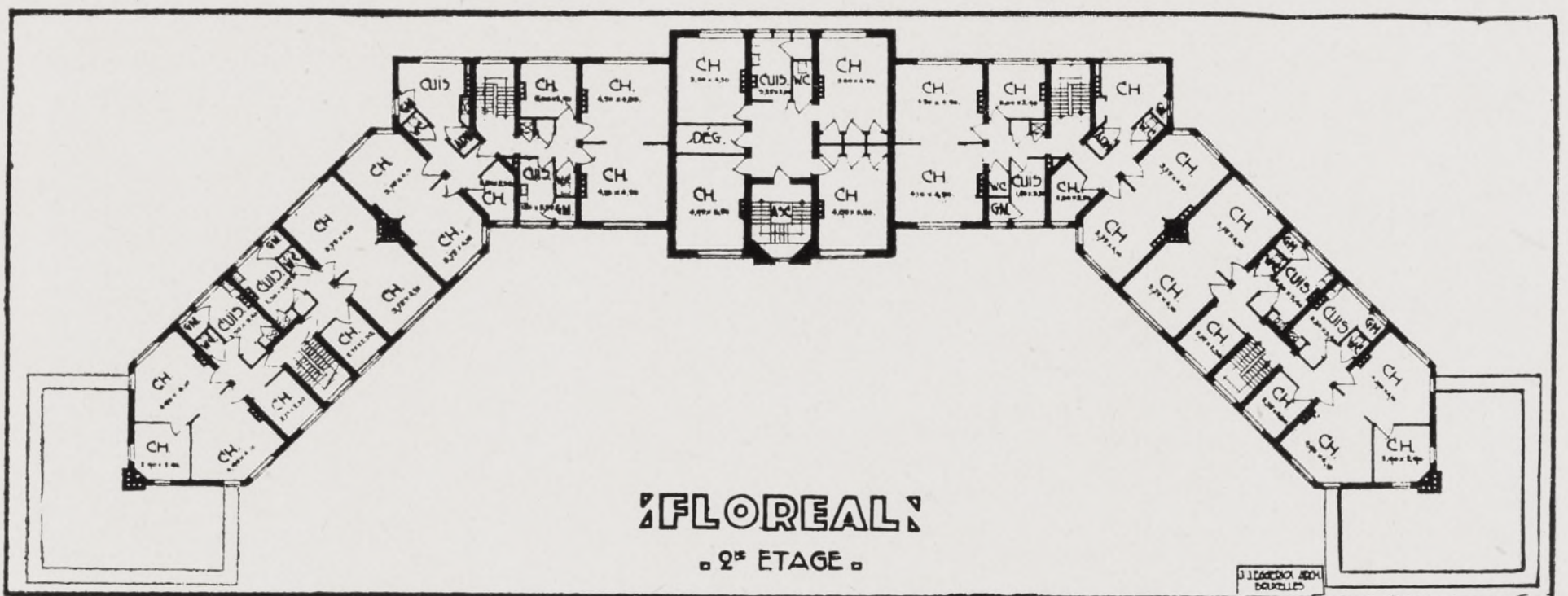
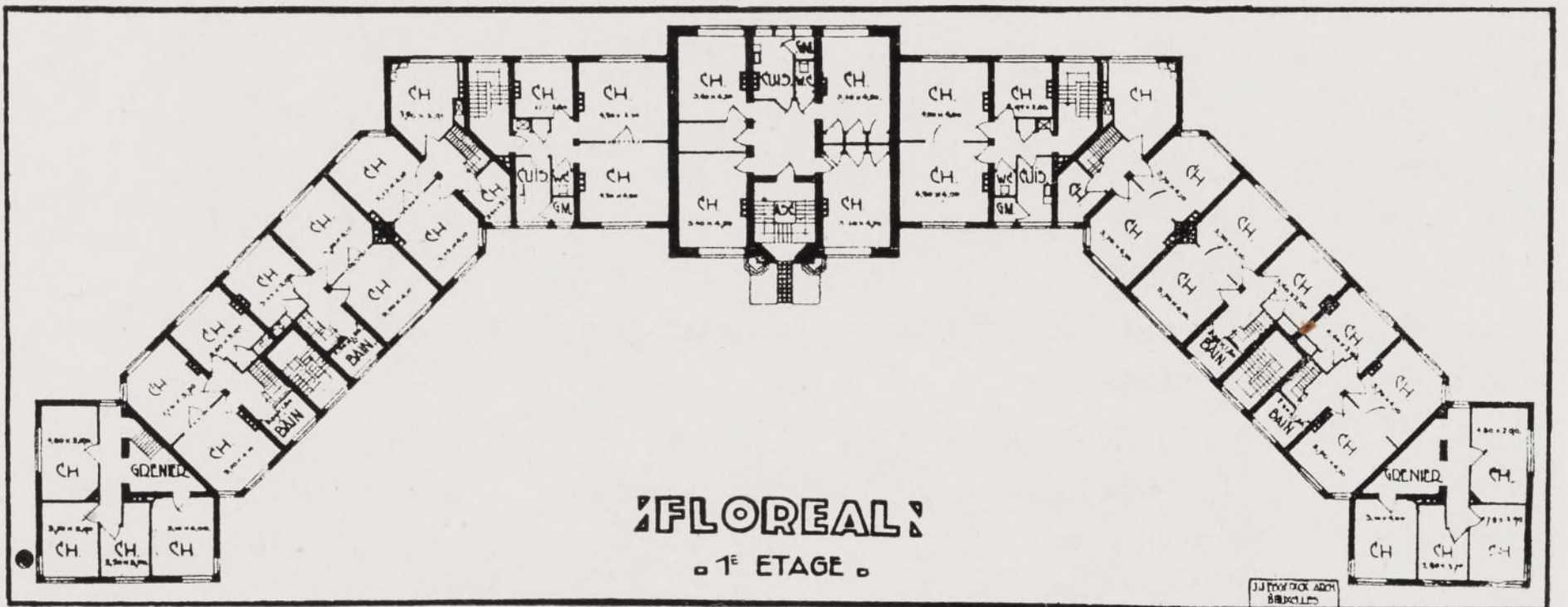
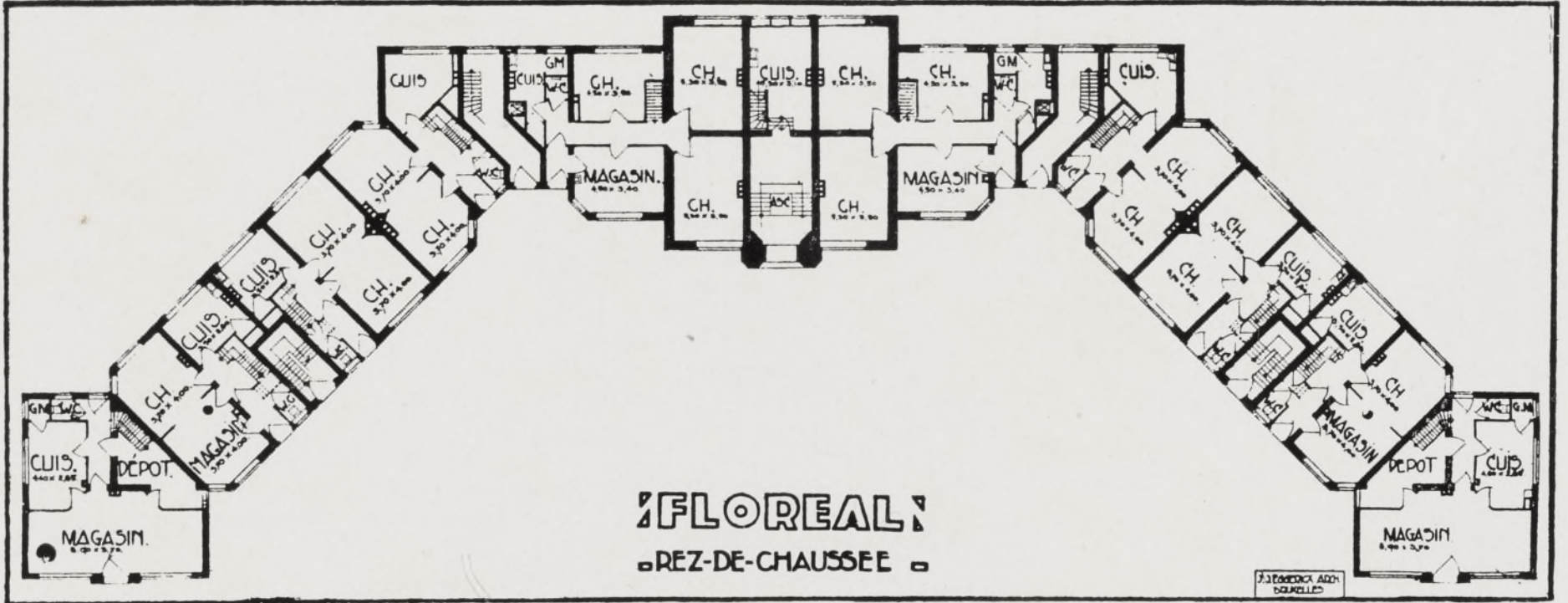
Le rez-de-chaussée du groupe est occupé par des magasins. La circulation le long des magasins est assurée par un trottoir en briques extra dures.

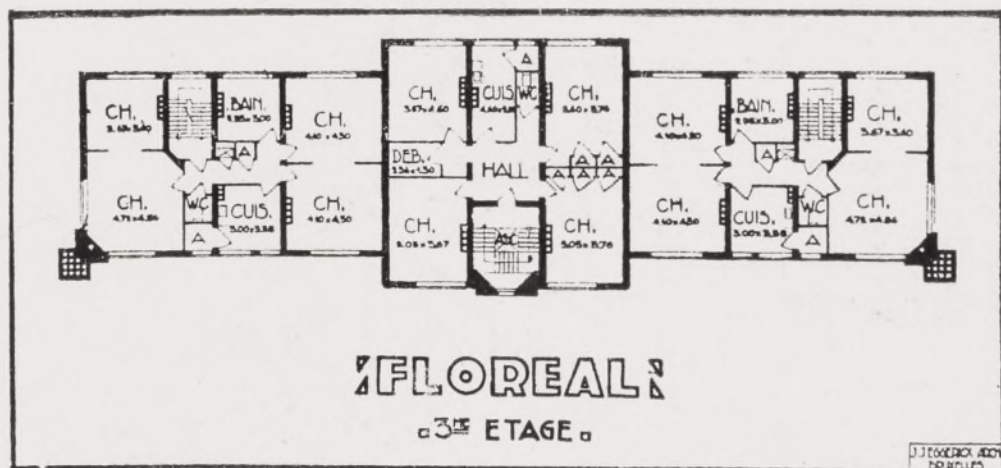
L'espace compris entre les deux ailes est aménagé en pelouse coupée d'allées en briques, rayonnant vers la tour centrale et les quatre escaliers des ailes.

Le bâtiment étant érigé à la partie supérieure d'un vaste tertre gazonné et en pente, se trouve suffisamment écarté des petites maisons qui l'entourent. En outre, ce tertre en talus a permis d'utiliser comme rez-de-chaussée, en façade postérieure, le niveau des caves. Cette façade est longée par une route en briques, sur laquelle s'ouvrent des garages établis au niveau des caves.

Tout l'ensemble est constitué par une ossature en béton armé composée de piliers, de poutres et de hourdis. Cette ossature est apparente au niveau de chaque étage et à celui des toitures-terrasses, sous l'aspect de cordons en saillie et d'une corniche largement débordante en béton armé.







Les deux ailes sont portées par des semelles continues en béton armé. Les façades sont en briques : violettes pour le sous-sol et le rez-de-chaussée, jaunes pour les étages. Elles sont constituées par un mur d'une brique d'épaisseur séparée de la partie intérieure par un vide de 0,10 m. Ce vide n'existe pas sur la façade orientée au Nord, qui est la moins exposée à la pluie.

La tour médiane comporte le logement du concierge et huit appartements desservis par un ascenseur.

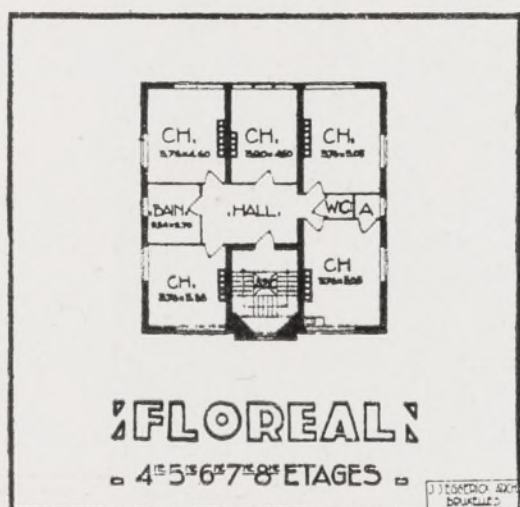
Les ailes comportent 18 appartements et 10 magasins avec appartements. La route en façade postérieure dessert 6 garages.

Tout l'ensemble est chauffé à la vapeur, avec compteurs individuels munis de thermostats.

La tour mesure 35 mètres environ et est protégée par un paratonnerre. A remarquer la disposition spéciale de la cage d'escalier, qui — comme il est dit plus haut — est éclairée par une fenêtre continue sur toute la hauteur de la tour. (Voir photo).

Les projets ont été dressés en 1925. Les travaux, commencés en 1926, ont été terminés en 1928.

Signalons que le prix d'architecture "Belvédère" pour 1929 fut accordé à l'architecte J. J. Eggericx, pour son immeuble du "Fer à Cheval".

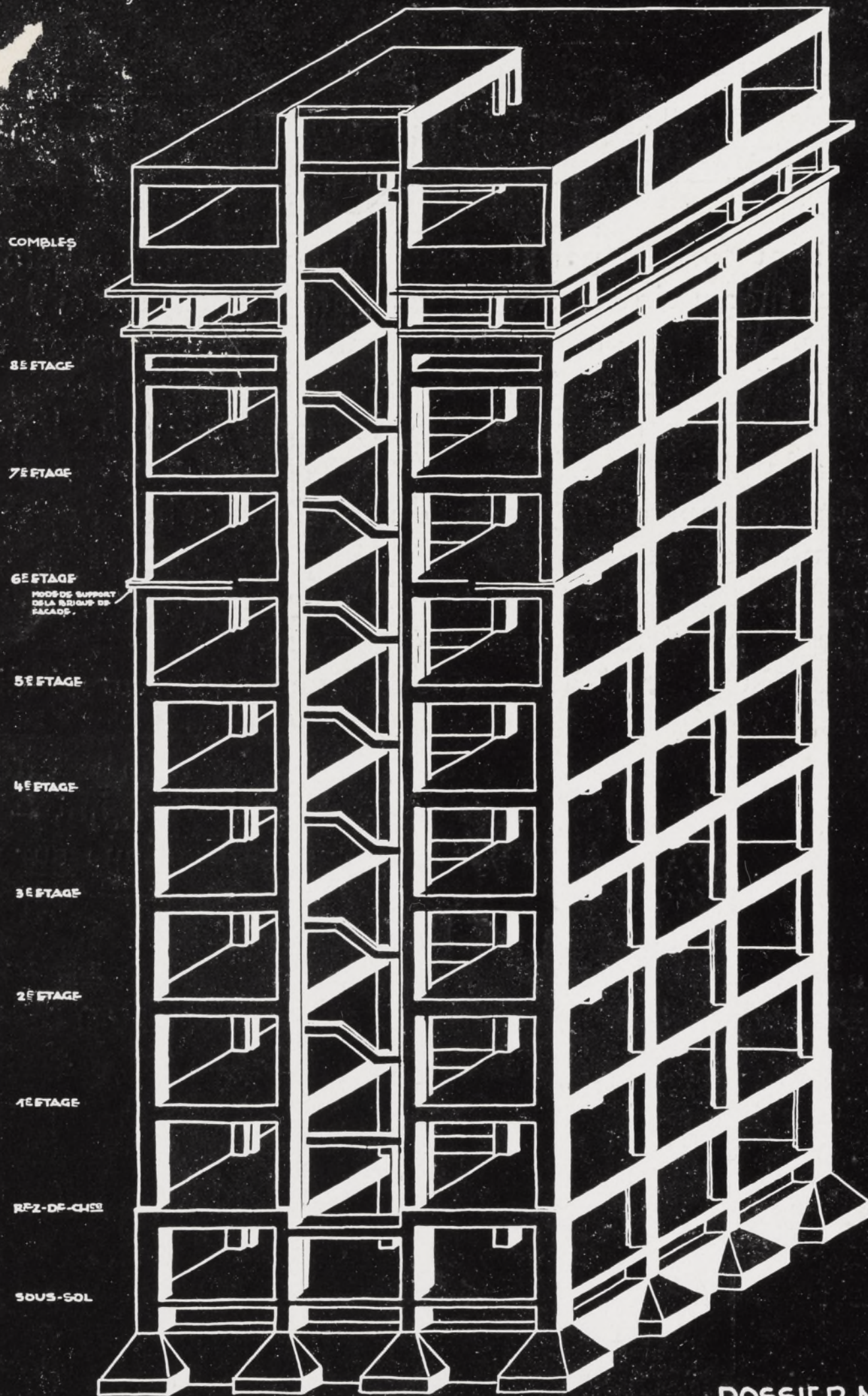




SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE "FLOREAL"

DRESSÉ PAR L'ARCHITECTE S/S.
BRUXELLES, NOVEMBRE 1925

J. Eysenck



PERSPECTIVE "CAVALIERE"

DOSSIER N° 34
FEUILLE N° 37
ECHELLE: 2cm.p.M.



VUE DU CHANTIER LORS DE LA CONSTRUCTION
DU PREMIER ÉTAGE DE L'IMMEUBLE

Ci-contre :

PERSPECTIVE AXONOMÉTRIQUE DE L'OSSATURE
EN BÉTON ARMÉ DE LA TOUR MÉDIANE

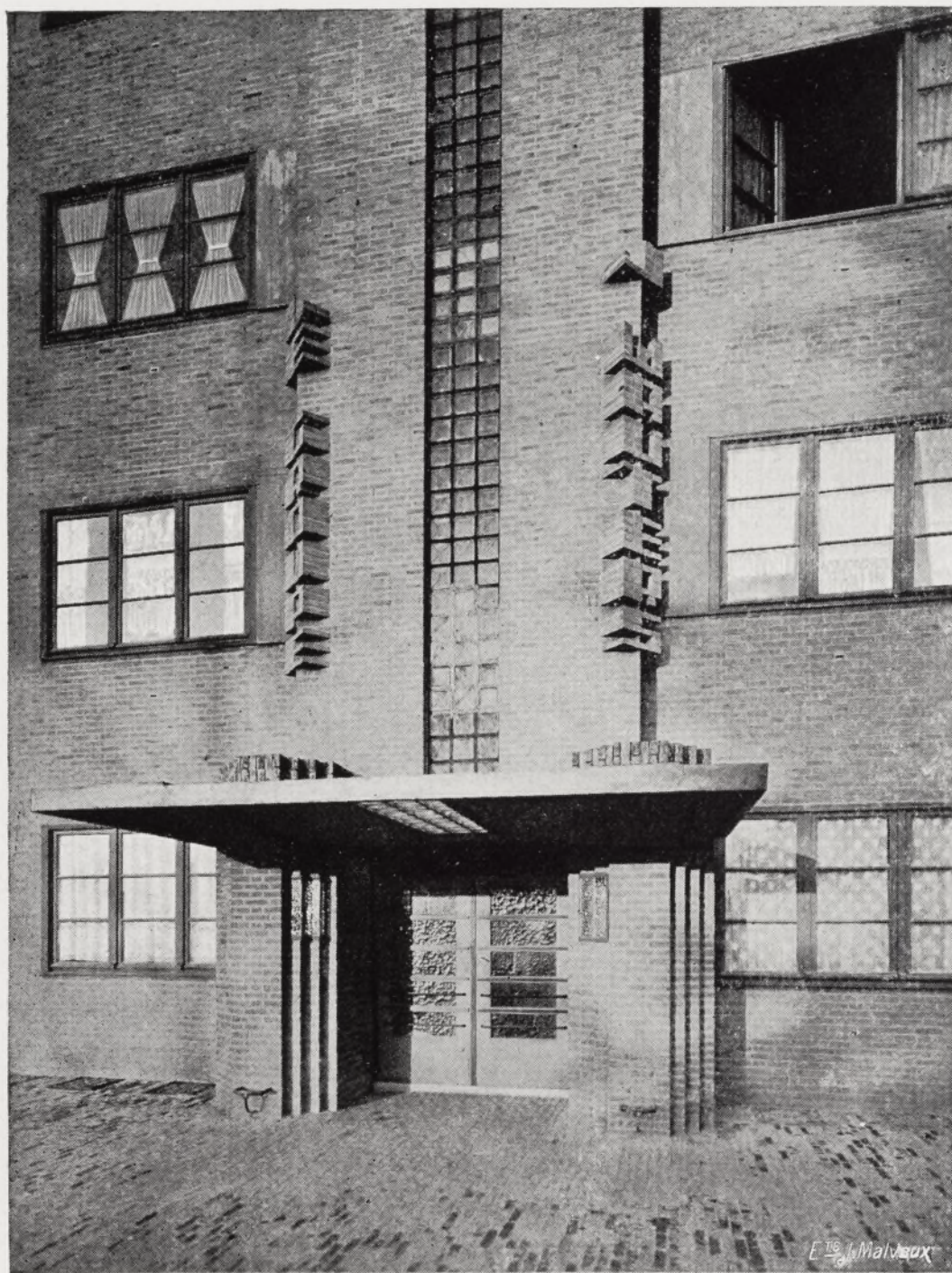


VUE DE L'IMMEUBLE — VERS LA PLACE J. WAUTERS —
AVANT L'ACHÈVEMENT DE LA TOUR MÉDIANE



L'IMMEUBLE DU "FER A CHEVAL" A LA FIN DES TRAVAUX
VUE D'ENSEMBLE PRISE DE LA PLACE JOSEPH WAUTERS

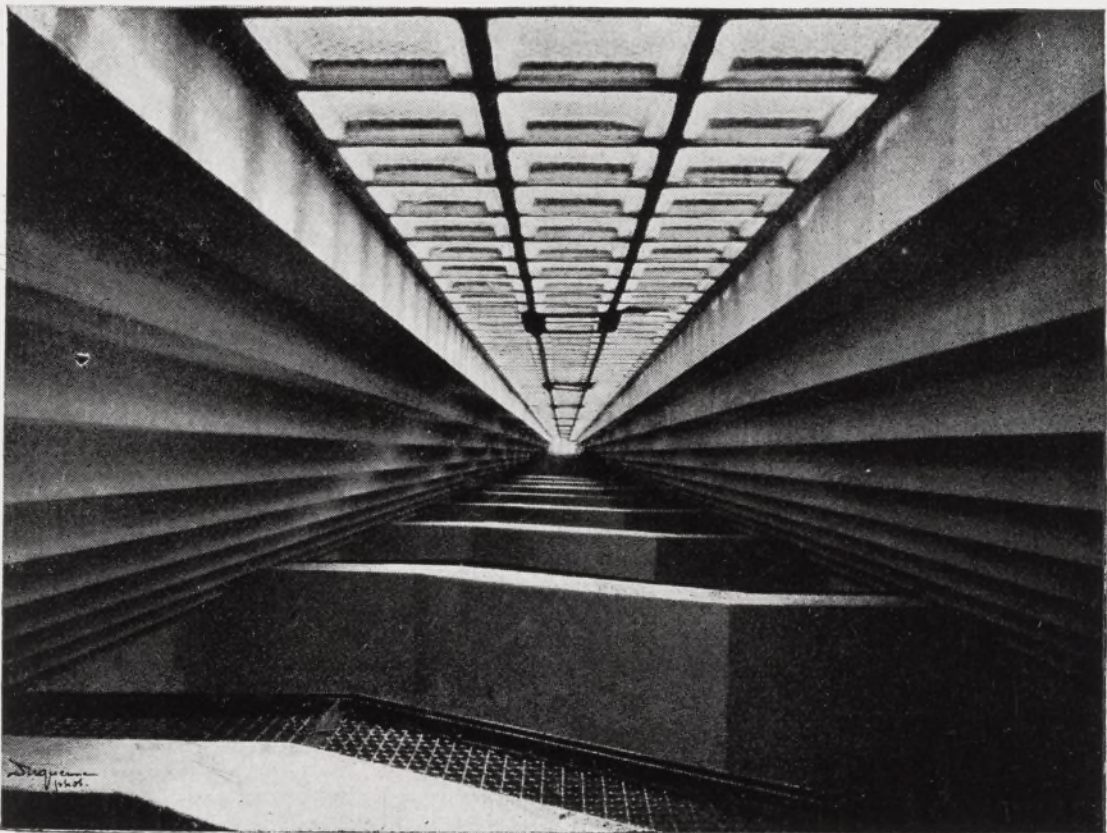
DÉTAIL DE L'ENTRÉE PRINCIPALE, SITUÉE AU BAS DE LA TOUR MÉDIANE



Il convient sans doute d'attirer l'attention sur les soins remarquables qui furent apportés à l'exécution même de l'immeuble du " Fer à Cheval ". Le fait est malheureusement trop rare dans la construction à bon marché, en notre pays, pour qu'on n'hésite pas à proposer en exemple l'important travail auquel nous consacrons ce fascicule. Les trois documents ci-contre offriront, à ce point de vue, un grand intérêt.



VUE EXTÉRIEURE DE
LA TOUR MÉDIANE MON-
TRANT LE DÉTAIL DE
LA MAÇONNERIE ET LA
VERRIÈRE DE L'ESCALIER



VUE PRISE VERTICALE-
MENT DANS LA CAGE
D'ESCALIER DE LA TOUR



VUE DE L'IMMEUBLE ET D'UNE PARTIE DE LA PLACE J. WAUTERS



L'IMMEUBLE APERÇU D'UN COIN VERDOYANT DE LA CITE



L'IMMEUBLE APERÇU D'UN COIN VERDOYANT DE LA CITÉ

T E K H N É

Hambourg	209	»
La Haye	209	»
Copenhague	195	»
Londres	195	»
Budapest	135	»

LA NOUVELLE SYNAGOGUE D'AMSTERDAM.

Au centre du nouveau quartier qui s'est développé au sud de la ville d'Amsterdam et dont la partie la plus récente ne comporte que des constructions exécutées dans un style moderne des plus soignés, s'élève depuis peu une nouvelle synagogue qui peut certainement compter parmi les ouvrages les plus intéressants de l'architecture religieuse de notre temps.

Une caractéristique remarquable de cet édifice est que rompant avec une véritable tradition en matière de construction d'églises, les toitures, au lieu d'être inclinées, sont horizontales.

La synagogue proprement dite est formée d'une salle spacieuse et très élevée, dont la perspective n'est interrompue par aucun appui intermédiaire.

Par suite de ses dimensions considérables, de son éclairage abondant, de la simplicité de ses formes et grâce aussi à sa décoration particulièrement riche et soignée, exécutée en matériaux de prix, cette vaste salle offre un aspect solennel et majestueux.

Dans son numéro de mai, « La Technique des Travaux », 196, rue Grétry, à Liège (Belgique), publie une description fort détaillée de cette synagogue, description illustrée de nombreuses photographies.

Dans le même numéro, on lira également les études suivantes :

« La Nouvelle Bibliothèque Municipale de Pau », architecte, M. Jacques Ruillier, D. P. L. G. — « Les Habitations à Bon Marché d'Alger », architectes, MM. Salvador et Lugan, Rosazza, Etienne, Preuilh. — « Le Palmengarten de Francfort-sur-Main ». — « Le Port autonome de Bordeaux ». — « Les grands travaux exécutés à la Division des Hauts Fourneaux des Usines d'Ougrée-Mari-

haye, à Ougrée », par Maurice Derclaye, Ingénieur A. I., Ingénieur, Directeur de la Division des Hauts Fourneaux de la Société Anonyme d'Ougrée-Marihaye. — « Le barrage de Marathon ». — « Lignes d'influence des poutres Vierendeel à brides parallèles », par Henri Jeunehomme, Ingénieur-Conseil de constructions en béton armé, A. I. G. — Bibliographie.

(Communiqué).

Le Bulletin n° 22 publié par la Fédération Internationale de l'Habitation et de l'Aménagement des Villes, contient trois rapports d'un intérêt très spécial. D^r Robert Schmidt décrit la loi prussienne du 29 juillet 1929 qui réorganise le gouvernement local dans le district industriel rhéno-westphalien et l'effet que cette réorganisation aura sur l'aménagement régional. — Ministerialrat Andreas Liber écrit sur l'intervention de l'architecte dans l'aménagement urbain à Budapest et donne des détails intéressants sur les règlements qui protègent les beautés et l'agrément de la ville. — M. H. Chapman décrit le nouveau projet de loi sur l'habitation qui s'occupe de la suppression des taudis en Grande-Bretagne. Cet article donne un bref résumé de la procédure et des provisions financières. Chaque rapport est donné en anglais, en français et en allemand.

On peut se procurer des détails sur ce Bulletin et sur la Fédération en écrivant à la Fédération Internationale de l'Habitation et de l'Aménagement des Villes, 25, Bedford Row, London, W. C. 1.

(Communiqué).

PLAINE DE JEUX A MOLENBEEK-SAINT-JEAN.

Le Conseil communal de Molenbeek-Saint-Jean a décidé de créer une plaine de jeux sur un vaste terrain situé à côté du parc Marie-

José. On y construira un petit étang en béton armé entouré d'une bande de sable.

gramme, écrire à Das Baudepartement des Stadt Basel (Suisse).

LE PARC SOLVAY A IXELLES.

Le bruit avait couru jadis que le parc attenant à l'habitation de feu Ernest Solvay, rue des Champs-Élysées, au centre d'Ixelles, avait été légué à cette commune pour en faire un jardin public. Or, il paraît qu'il n'en est rien puisque l'on annonce aujourd'hui que cette propriété va être lotie en terrains à bâtir et vendue au plus offrant.

Toutes les communes de l'agglomération possèdent de magnifiques parcs publics; Ixelles seul en est totalement dépourvu. L'Etat, la province et l'administration communale intéressée vont-ils laisser échapper cette dernière occasion de doter d'un jardin public l'un de nos faubourgs les plus peuplés?

Va-t-on laisser abattre les arbres superbes qui peuplent ce parc?

Va-t-on continuer à obliger les petits enfants de ce beau faubourg à devoir faire des kilomètres pour jouir d'un peu de verdure et de bon air.

(« Le Soir ».)

CONCOURS POUR LA DECORATION D'UN PONT EN BETON ARME A ETABLIR SUR LE CANAL DE CHARLEROI A BRUXELLES AU DROIT DE LA CASERNE DU PETIT-CHATEAU.

(« Moniteur » du 28 mai 1930).

De l'avis conforme du jury chargé de se prononcer sur les primes à accorder et sur la suite à réserver aux projets présentés par les participants au concours susvisé, le Ministre des Travaux Publics a décidé d'allouer les primes de 4.000, 3.000 et 2.000 francs respectivement à M. Victor Rogister fils, quai Mativa, 35 à Liège; à M. Albert Demesmaeker, rue Demot, 53, à Bruxelles-Etterbeek; à M. Albert Vergaert, rue de la Garderie, 11, à Gand.

Les concurrents dont les projets n'ont pas été primés peuvent les réclamer les jours ouvrables contre décharge, bureau, 50, rue de Louvain, 38 (2^e étage), de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h. et ce jusqu'au 28 juin inclus.

Les projets non réclamés pour la dite date seront détruits.

C O N C O U R S

CONCOURS INTERNATIONAL pour le projet de Dreirosenbrücke, à Bâle. Ce concours est organisé par le Département des Travaux de la Ville de Bâle.

La date de remise des projets est fixée au 30 septembre prochain. Le jury comprend une dizaine d'ingénieurs et d'architectes suisses et allemands, parmi lesquels le Dr A. Brenner (Président), le Prof. A. Abel (de la Technische Hochschule, Munich), l'ing. O. Bosshardt (Bâle), le Prof. Dr Ing. Ritter (Zurich), etc., etc. Une somme de 80.000 francs suisses doit servir à récompenser les lauréats et à acheter sept projets jugés dignes.

La revue « Das Werk » (n^o 5) publie quelques détails sur le concours. Pour le pro-

SOCIETE ROYALE DES ARCHITECTES D'ANVERS. CONCOURS TRIENNAL D'ARCHITECTURE 1930. EXPOSITION. Les œuvres primées de ce concours comportant le projet d'un Commissariat de District au Congo Belge, sont exposés actuellement à l'Exposition universelle d'Anvers, Section Belge, Collectivité de l'ébénisterie, près du salon d'honneur.

Une exposition complète des œuvres de ce concours aura lieu ultérieurement.

Dans la dite Section Belge sont également exposés les projets de l'architecture intérieure et de la décoration du pavillon des arts décoratifs, ainsi que les œuvres de MM. R. Ceurvorst, F. Demond, V. Gorlé, W. Pijl, C. Sol et L. Stijnen; un bâtiment administratif à Batavia, par M. J. Westenberg et des meubles de MM. De Bruyn et Goossens.

TEKHNE CONGRÈS

Congrès International de la Construction Métallique Liège. 31 Août au 10 Septembre 1930

REGLEMENT DU CONGRES.

I. Programme.

Les questions portées à l'ordre du jour du Congrès se subdivisent comme suit :

- 1° *Matières.*
 - a) Qualité des aciers;
 - b) Coefficient de sécurité et limite de fatigue.
- 2° *Profilés.*
 - a) Standardisation;
 - b) Profilés de grandes dimensions.
- 3° *Assemblages.*
 - a) Rivure;
 - b) Soudure.
- 4° *Lutte contre la rouille.*
- 5° *Action du vent sur les constructions élevées.*
- 6° *Auscultation des constructions métalliques.*
- 7° *Constructions spéciales.*
 - a) Evolution des ponts;
 - b) Poutres Vierendeel;
 - c) Divers systèmes de ponts mobiles;
 - d) Hangars d'aéronautique;
 - e) Halles de grande portée sans supports;
 - f) Buildings;
 - g) Chevalements de mines.
- 8° *Divers.*
 - a) Théories;
 - b) Batardeaux en palplanches;
 - c) Cintres;
 - d) Réservoirs;
 - e) Conduites forcées;
 - f) Portes d'écluses;
 - g) Barrages à vannes, etc.

II.

La date de la session est fixée du 31 août au 10 septembre 1930.

III.

Les langues officielles du Congrès sont : le français, l'anglais, l'allemand.

IV.

Chaque rapport sera accompagné d'un résumé des conclusions qui sera traduit dans les trois langues du Congrès.

Les rapports eux-mêmes seront publiés dans leur langue originale.

V.

Les rapports et résumés reçus en temps utiles seront publiés et distribués de façon à en permettre l'étude avant la session.

VI.

Des Comités nationaux sont constitués ou en constitution dans les divers pays pour grouper les efforts, centraliser les rapports, etc.

Les nouveaux Comités qui se formeraient sont priés de désigner leur composition et de communiquer au plus tôt, au Secrétariat du Congrès, les titres et adresses de leurs membres.

VII.

La cotisation de membre effectif au Congrès est de 35 belgas (soit 175 francs belges). Elle donne droit à l'obtention des publications préliminaires.

Pour les membres adhérents, mais ne désirant pas recevoir ces publications, la cotisation due est de 20 belgas (100 francs belges).

Cette cotisation leur donne droit d'assister aux séances, excursions et réceptions aux mêmes conditions que les membres effectifs.

La carte de membre sera envoyée après reçu de la cotisation.

VIII.

Le Congrès comportera six séances dont la majeure partie du temps sera réservée à la discussion.

Un rapporteur sera désigné pour les divers points du programme ci-dessus; il présentera un rapport d'ensemble sur les mémoires soumis au Congrès et ouvrira ainsi la discussion.

Le Comité organisateur se réserve de prendre toute mesure nécessaire pour éviter les pertes de temps.

IX.

En plus des séances, il sera organisé des réceptions officielles par les autorités, des visites collectives de l'Exposition, des excursions dans les bassins industriels des environs, ainsi que dans les localités les plus renommées des Ardennes belges.

X.

Un service de logement sera constitué.

Vu la proximité et les facilités des commu-

nications avec la célèbre ville d'eau de Spa, il sera possible aux congressistes qui le désireront de suivre les travaux du Congrès tout en séjournant dans cette jolie localité.

XI.

Un Comité spécial de Dames s'occupera de rendre aussi agréable que possible le séjour à Liège des dames accompagnant les congressistes.

Les membres sont priés de renseigner le Secrétariat à ce sujet le plus tôt possible.

XII.

Toutes les communications et correspondances sont à adresser au Secrétariat du Congrès International de la Construction Métallique, 4, place St-Lambert, Liège (Belgique). — Téléphone : 264,06. — Compte chèques-postaux : Bruxelles 237,528.

INFORMATIONS.

L'édition des travaux des Congrès sera faite par la « Technique des Travaux », une des plus importantes revues techniques du domaine de la construction (ceci étant une garantie de la parfaite exécution typographique ainsi que de la bonne présentation des publications).

Les mémoires seront imprimés et envoyés aux membres avant l'ouverture du Congrès, pour autant que la diligence des auteurs le permette.

Conjointement au Congrès de la Construction Métallique aura lieu le premier Congrès International du Bton, Béton Armé, et il sera possible d'en suivre les principales séances.

Le versement de la cotisation peut être effectué : a) Par virement au compte chèques-postaux Bruxelles n° 237,528 du Congrès International de la Construction Métallique, Liège. — b) Par mandat postal. — c) Par chèque payable en une banque belge.

Les membres assistant au Congrès sont dès à présent invités à renseigner le Secrétariat au sujet des dames qui les accompagneront et sur leur désir au point de vue du logement.

Ils recevront le programme détaillé des visites, réceptions et excursions avec indication des frais de participation à ces différentes réunions.

La Société Nationale des Chemins de fer belges accorde aux congressistes une réduction

de 35 p.c. sur les lignes de son réseau, sur présentation d'une carte spéciale.

Certaines Compagnies de chemins de fer de France et d'autres pays accordent également des réductions sur leurs réseaux.

XII^e CONGRES INTERNATIONAL DES ARCHITECTES, A BUDAPEST, DU 6 AU 13 SEPTEMBRE 1930.

PROGRAMME :

Vendredi 5 septembre, à 16 heures, nous présenterons l'Exposition internationale de projets architecturaux aux représentants de la presse. C'est également le vendredi 5 septembre que le Comité permanent international des architectes (C. P. I. A.) tiendra, à 18 h., sa première séance. A 20 heures, dîner à la carte sur la terrasse de l'hôtel Szent Gellért (Saint-Gérard) pour les membres du C.P.I.A., ainsi que pour les membres du Congrès déjà arrivés à Budapest et leur famille. Vendredi 5 septembre, de 10 à 18 heures, ainsi que samedi 6 septembre, de 9 à 12 heures, les membres du Congrès peuvent retirer, au bureau du Congrès leurs cartes d'identité et les cartes pour prendre part aux excursions, fêtes, etc. Le bureau du Congrès est au siège du Magyar Mérnök-Epítész Egylet.

(Association des ingénieurs et architectes hongrois), IV, Reáltanoda-u, 13/15.

Samedi 6 septembre.

A 10 heures. — Séance solennelle d'ouverture dans la grande salle de Magyar Tudományos Akadémia (Académie des Sciences hongroise).

A 12 heures. — Ouverture de l'Exposition internationale de projets architecturaux, Műcsarnok (Palais des Beaux-Arts).

A 13 h. 30. — Déjeuner.

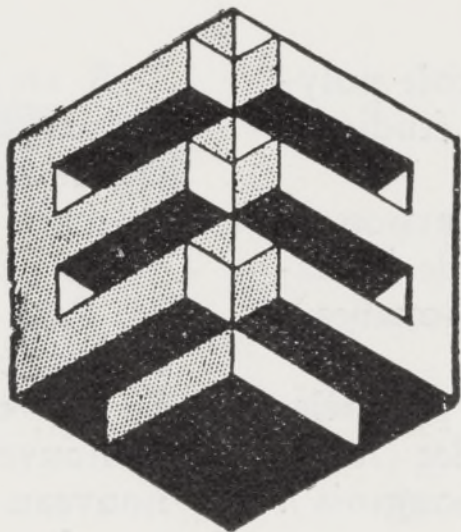
A 15 heures. — Ouverture solennelle de la section hongroise de l'Exposition internationale de projets architecturaux, Nemzeti Salon (Salon national).

A 17 heures. — Réception et thé.

A 21 heures. — Dîner officiel à l'hôtel Szent Gellért (Saint-Gérard). (Habit, toilette de soirée.)

Dimanche 7 septembre.

A 11 heures. — Réception des membres du Congrès par le recteur du Királyi József Műe-



ETERNIT EMAILLE

■■■■ SOCIÉTÉ ANONYME ■■■■

CAPPELLE-AU-BOIS

ADRESSES :

Téléphone : LONDERZEEL 39
Télégr. ÉMAIL-CAPPELLE-AU-BOIS

BUREAUX :

CAPPELLE-AU-BOIS

Registre du Commerce : BRUXELLES 24256



LE REVETEMENT IDEAL

SE PRETANT A

TOUS LES MOTIFS

DE DECORATION

gyetem (Ecole polytechnique) à l'Ecole polytechnique. Visite de l'exposition des étudiants de la section « Architecture ».

De 16 heures à 18 h. 30. — Excursion en autos dans la région montagneuse de Budapest, thé sur le Svâbhegy (Mont des Souabes).

Lundi 8 septembre.

À 10 heures. — Séances de travail parallèles à la Magyar Mérnök és Építész Egylet (Association des Ingénieurs et Architectes hongrois). Discussion des thèmes I et II.

À 15 heures. — Visite de la ville en autos.

À 22 heures. — Réception et soirée.

Mardi 9 septembre.

À 9 h. 30 et 14 heures. — Visite des musées en autos.

À 14 heures. — Déjeuner.

À 16 h. 30. — Excursion en groupe à l'Île Marguerite.

À 17 h. 10. — Thé servi au restaurant situé dans la partie supérieure de l'Île Marguerite.

À 20 heures. — Dîner hongrois (tenue de ville).

Mercredi 10 septembre.

À 10 heures. — Séances de travail parallèles, à la Magyar Mérnök-és Építész Egylet (Association des Ingénieurs et Architectes hongrois). Discussion des thèmes III et IV.

À 16 h. 30. — Conférence de M. Fritz Hôger, architecte de Hambourg, tenue dans la grande salle de Magyar Tudományok Akadémia (Académie des Sciences hongroise). Sujet : « Le style architectural actuel en Allemagne, et tout particulièrement en ce qui concerne l'architecture en briques ».

À 18 heures. — Conférence faite par M. N. M. Balanos, directeur des Services techniques au ministère grec de l'Instruction Publique, dans la grande salle de Magyar Tudományok Akadémia (Académie des Sciences hongroise). Sujet : « Travaux de relèvement des monuments de l'Acropole et nouvelles observations faites sur la construction de ces monuments ».

À 21 heures. — Soirée au Fészek Művészek Klubja (« Fészek », Club des Artistes).

Jeudi 11 septembre.

Excursion à Aquincum (vienne ville romaine) et à Esztegom (Siège du Prince-Primat) sur invitation spéciale du ministre r. h. de l'Instruction Publique et des Cultes.

Vendredi 12 septembre.

À 10 heures. — Séances de travail dans la grande salle de Zenművészeti főiskola (Ecole supérieure de Musique). Discussion du thème V.

À 12 heures. — Conférence faite par M. Paul Ligeti dans la petite salle de Zenművészeti főiskola (Ecole supérieure de Musique). Sujet : « A travers l'histoire des beaux-arts, à la nouvelle architecture ». (L'importance du nouveau mouvement architectural au point de vue du développement historique.)

À 16 heures. — Conférence de M. Georges Oakley Totten au siège de Magyar Mérnök és Építész Egylet (Association des Ingénieurs et Architectes hongrois). Sujet : « Développement futur de Washington ».

À 20 heures. — Représentation à l'Opéra r. h. — Opéra hongrois : « Farsangi Lakodalmom » (Les noces de Carnaval.) — On pourra recevoir au bureau du Congrès des billets à tarif réduit.

Samedi 13 septembre.

À 9 h. 30. — Deuxième séance du Comité permanent international des Architectes.

À 12 heures. — Séance de clôture au Vigadó. (Redoute.)

À 20 heures. — Banquet d'adieu. (Habit, toilette de soirée.)

Dimanche 14 septembre.

Le bureau municipal du Tourisme de Budapest organisera — si l'on peut réunir un nombre suffisant de participants — une excursion spéciale à : 1° Mezökôvesd (anciens costumes nationaux, Eger, vieille ville baroque); 2° Balaton (le plus grand lac de l'Europe Centrale).

Thèmes.

I. Réforme de l'enseignement professionnel architectural conformément aux exigences de la pratique et en tenant compte spécialement des connaissances susceptibles d'être demandées aux architectes modernes au point de vue économique et financier ainsi qu'à celui de l'organisation des travaux.

II. Chambres d'ordre d'architectes et organisations syndicales d'architectes;

III. La protection du droit de propriété artistique de l'architecte dans la législation internationale.

IV. Le rôle de l'architecte dans la construction d'établissements industriels.

V. L'acoustique architecturale.

TEKHNÉ

MEMENTO

ARCHITECTURE

HABITATIONS, H. B. M., etc.

Grands immeubles pour l'habitation. Arch. : O. Haesler.	Stein, Holz, Eisen (Frankfort-sur-Main).	N° 10
Groupe d'habitations à Rotterdam. Arch. : H. v. Ingen.	Bouwbedrijf (Amsterdam).	9 V 30
Immeubles d'appartements à Amsterdam. Arch. : Westerman.	Bouwbedrijf (Amsterdam).	6 VI 30
Colonie Schorenmatten (Bâle). Architectes : Kunzel, Artaria et Schmidt.	Stein, Holz, Eisen (Frankfort-sur-Main).	N° 11
Habitation privée à Celle. Archit. : W. Diener.	Stein, Holz, Eisen (Frankfort-sur-Main).	N° 10
Appartement équipé, Ascona. Architecte : C. Weidermeyer.	Das Werk (Zurich).	N° 5

BATIMENTS PUBLICS DIVERS

Bibliothèque municipale, Pau. Archit. : J. Ruillier.	La Technique des Travaux (Liège).	N° 5
Le Palmengarten, Francfort-sur-Main. Architectes : May et collaborateurs.	La Technique des Travaux (Liège).	N° 5
Bâtiment de Police à Accrington (Angleterre). Architecte : P. E. Thomas.	The Architects Journal (Londres).	4. VI. 30.
Salle de Conférences à Paris. Arch. : Gros.	L'Architecture (Paris).	N° 4
Coquille orchestrale d'Hollywood.	La Technique des Travaux (Liège).	N° 4
Nouvelle synagogue à Amsterdam. Architecte : H. Elte.	La Technique des Travaux (Liège).	N° 5

BATIMENTS INDUSTRIELS

Centrale d'électricité à Velsen N. Archit. : A. H. v. Rood.	Bouwbedrijf (Amsterdam).	N° 23
Usines Pyrene, à Londres. Arch. : Wallis et collaborateurs.	The Architects Journal (Londres).	28 V 30
Fabrique à Stoke-New (Anglet.). Archit. : Holden et Porri.	The Architects Journal (Londres).	4 VI 30

HOPITAUX, CLINIQUES, SANATORIA

Great Barr Colony (hôpital mental). Arch. : G. Mc. Michael.
 Bloc d'hôpital dans le Cheshire. Archit. : Campbell et Hoveyburne.
 Sanatorium en Auvergne. Arch. : A. Lurçat.
 Sanatorium à Plaine-Joux (Mont Blanc). Architectes : Abraham et Le Meure.
 Le Sanatorium allemand, de Davos. Archit. : R. Goberel.
 Sanatorium (projet) pour Davos. Archit. : J. Neidhardt.
 Hôpital Saint-Luz (projet). Architecte : E. Roth.
 Hôtel - clinique Eska, à Arosa (Suisse). Archit. : J. Licht.

The Architects Journal (Londres). 14 V 30
 The Architects Journal (Londres). 28 V 30
 Das Werk (Zurich). N° 4
 Das Werk (Zurich). N° 4
 Das Werk (Zurich). N° 4
 Das Werk (Zurich). N° 4
 Das Werk (Zurich). N° 4
 Das Werk (Zurich). N° 4

GARES, STATIONS

Aéroport de Madrid (projet). Architectes : Bergamin, Soler et Levenfeld.
 Station de tramway à Berne. Architecte : E. Balmer.

Bouwbedrijf (Amsterdam). 23 V 30
 Das Werk (Zurich). N° 5

URBANISME

Nouveau plan d'extension de Leeuwarden. Archit. : Stapensea, Gratana.
 Urbanisation de Stokes Bay (centre balnéaire anglais). Archit. : Bakers.
 Le problème de l'ensoleillement.

Bouwkundig Weekblad (La Haye). N° 17
 The Architects Journal (Londres). 7 V 30
 Stein, Holz, Eisen (Frankfort-sur-Main). N° 11

TECHNIQUE

Organisation technique des chantiers, par P. Razous.
 Technique du Béton, par P. W. Scharoo.
 Fondation en mauvais sol, par P. J. Vermaas.
 Détails de construction métallique. Planchers sans nervures, par W. Cherre, ingénieur.

La Construction Moderne (Paris). 1 VI 30 et 8 VI 30
 Bouwbedrijf (Amsterdam). 23 V 30
 Bouwbedrijf (Amsterdam). 23 V 30
 Bouwbedrijf (Amsterdam). 9 V 30
 Le Constructeur de Ciment Armé (Paris). Juin 1930.

T E K H N É

MATERIAUX, PRODUITS DIVERS

Examen de matériaux par les rayons Roentgen, par Boldingl et v. d. Tuuk).

Chaux et Ciments, par C. Sée.

Hourdis en béton « Rapid ».
Revêtements en verre.

Combles en béton armé.
Conduits de fumée, par R. Puget.

Le Bois malléable, rapport de M. Montagnac.

Le Béton Armé sans coffrage, par G. Hoffner.

Bouwbedrijf (Amsterdam). 6 VI 30

La Construction Moderne (Paris). 11 V 30

Das Werk (Zurich). N° 4

Stein, Holz, Eisen (Frankfort-sur-Main). N° 10

Bouwbedrijf (Amsterdam). N° 9

La Technique des Travaux (Liège). N° 4

La Construction Moderne (Paris). 29 VI. 1930.

Le Constructeur de Ciment Armé (Paris). Juin 1930.

BIBLIOGRAPHIE - REVUES

TROIS LIVRES REMARQUABLES viennent de sortir de presse; les trois premiers ouvrages d'une importante collection qui doit présenter l'activité architecturale dans le monde entier. C'est le distingué rédacteur de la revue «Das Neue Frankfurt» qui a mission de régir l'ensemble de ces publications. La firme éditrice est la Société viennoise Anton Schroll et Cie.

Quant aux trois livres déjà parus, ils ont pour titre : « Russland », « Amerika » et « Frankreich » — et les auteurs sont respectivement : El. Lissitzky, Richard S. Neutra et Roger Ginsburger.

Nous espérons parler abondamment — et tout prochainement — de ces remarquables réalisations de la critique architecturale moderne.

■
KONSTRUKTION UND GESTALTUNG, Groszer Geschoszbauten in Eisenbeton, par le D^r Ing. Stortz. Editions Konrad Witwer, Stuttgart. Prix : 4.80 RM.

DER AUFBAU DES MORTELS UND DES BETON, par O. Graf. 3^e édition. Julius Springer, Berlin. Prix : 16 RM.

■
DER PRAKTISCHE EISENHOCHBAU, tome I, par A. Gregor. Editions Hermann Mensser, Berlin. Prix : 48 RM.

■
RATGEBER FUR BAUFUHRER UND POLIERE IM EISENBETONBAU, par E. Klett. 3^e édition. Publié chez Wilhelm Ernst und Sohn, Berlin. Prix : 5.20 RM.

■
DIE DEUTSCHE WOHNUNG DES GEGENVART, par W. Müller - Walckow (collection « Die blauen Bücher »). Editions K. Robert Langewiesche, Königstein (Taunus). 126 pages et 115 illustrations. Prix : 3.30 RM.

DER BAUTENSCHUTZ, édité par Wilhelm Ernst et Sohn, Berlin. Prix par année : 8 RM.



TEEKENMETHODE VOOR METAALBEWERKERS, édité par Ten Brink's Uitgevers Maatschappij, Arnhem. Prix : fl. 2.25.



CONSTRUCTIE VAN GEBOUWEN. Première partie, par le Prof. Ir. J. G. Wattjes. Editions N. V. Uitgevers Maatschappij «Kosmos», Amsterdam. Prix : fl. 12.50.



FORSCHUNGSERGEBNISSE des Instituts für Luftfahrt an der T. H. Stuttgart. Editions R. Oldenbourg, Munich. 75 pages, avec illustrations et plans d'aéroports. Prix : 5 RM.



BOUWKUNDIG WEEKBLAD, la revue d'Amsterdam, a publié une excellente étude de W. Bettink, sur le rendement et l'agencement efficace de la cuisine. Ce travail est illustré de documents empruntés à la « Holland keuken », dont l'auteur est l'architecte Janzen. (Voir « Bouwkundig Weekblad », n^{os} 20 et 21, 1930).



DAS WERK, la remarquable revue suisse, publie au cours de son numéro 4 (avril 1930) une série d'intéressants documents sur des cliniques et sanatoria exécutés ou en cours d'exécution, principalement en Suisse. Des reproductions de travaux des architectes J. Licht, R. Goberel, E. Roth, etc., accompagnent les articles.

Le numéro 5 (mai 1930) de la même revue présente quelques aménagements d'intérieurs (architectes H. Leuzinger, C. Weidermeyer, etc.), ainsi qu'une intéressante chronique sur l'activité architecturale dans le canton de Berne. Signalons aussi un très bon projet de station de tramway, qui doit être réalisé à Berne même. L'auteur en est l'architecte E. Balmer, B. S. A.



A N N O N C E S

DESSINATEUR débutant cherche emploi dans entreprise bruxelloise ou bureau ingénieur. — Ecrire au Bureau de la Revue aux initiales C. T. H.



DISPONIBLES. Les clichés ayant paru jusqu'à ce jour dans « La Cité » peuvent être empruntés au tarif de 25 centimes le cm².



R. ROBERT, dessinateur, 43, rue des Colonies (tél. 230,85), est à la disposition de MM. les Architectes et Constructeurs pour tous travaux de dessin à domicile.

Soin — Célérité — Prix modérés



ARCHITECTE céderait d'occasion quelques ouvrages et traités de construction. — Ecrire Bureau de la revue sous initiales V.W.



TRADUCTIONS techniques, en français, néerlandais et allemand. — Ecrire au Bureau de la Revue sous initiales G .K. (Gand).

EDITIONS "TEKHNE"

LA CITE. Première année. (Rare)	fr. 60.—
Deuxième année. (Rare)	40.—
3 ^e , 4 ^e , 5 ^e , 6 ^e , 7 ^e et 8 ^e années, le volume	25.—

Ces volumes peuvent être fournis reliés en pleine toile moyennant un supplément de 15 francs.

LA REVUE « TEKHNE (série d'avant-guerre), collection complète de la 2 ^e année (1912-1913). Beau volume de 516 pages, sur papier couché, illustré de 250 clichés	40.—
--	------

L'Art et la Société, par H.-P. Berlage, architecte à Amsterdam. Tirés à part de la Revue « Art et Technique » (septembre 1913-février 1914). Un volume luxueusement imprimé et illustré de 98 clichés	50.—
---	------

Le Cœur de la Ville de Bruxelles, par Charles Buls, avec traduction d'une conférence de C. Gürlitt sur la « Conservation du cœur d'anciennes villes ». Une brochure de 24 pages	4.—
---	-----

L'Abbaye de la Cambre, par G. des Marez	4.—
---	-----

Paul Hankar (1859-1901), par Ch. Conrardy et Raym. Thibaut. Une brochure illustrée	4.—
--	-----

Constantin Meunier. L'historique de son monument au travail, par R. Thiry et G. Hendrickx. Une brochure illustrée	4.—
---	-----

L'Art des Jardins et le nouveau jardin pittoresque, par Louis van der Swaelmen, architecte-paysagiste	2.—
---	-----

L'habitation coloniale. Sa construction au Congo Belge, par Gast. Boghemans. Une brochure de 20 pages abondamment illustrée	4.—
---	-----

Matériaux de substitution dans la construction de maisons, par J. Seroen, architecte. Une brochure illustrée	4.—
--	-----

L'architecture hollandaise, par Luc Paul Haesaerts. Une brochure illustrée	4.—
--	-----

Il est accordé à tout nouvel abonné de « La Cité », à titre de prime, une réduction de 50 % sur tout achat de livres ne dépassant pas 50 francs.

PRIX DE L'ABONNEMENT à l'année en cours de la Revue « LA CITE » et de son supplément « TEKHNE » : Belgique, 40 francs. Etranger, 55 francs.

Pour s'abonner à « La Cité » ou obtenir des livres, il suffit de verser, dans n'importe quel bureau des postes, au crédit du compte chèques postaux n° 166,21 Revue « La Cité », la somme due et d'inscrire sur le bulletin de versement le titre du livre et les nom et adresse du souscripteur.

LA CITÉ & TEKHNE

**les plus importantes
revues belges d'archi-
tecture, d'urbanisme et
d'art public - les plus
actuelles - les mieux
documentées.**

Siège : Bruxelles, 10 Pl. Loix